The background features several overlapping, colorful geometric shapes and lines. A prominent purple shape curves from the bottom left towards the center. An orange arrow points diagonally upwards from the bottom left towards the top right. Other shapes in shades of teal, orange, and yellow are scattered in the corners and middle of the page.

RAPPORT D'ACTIVITÉ DU CFONB - BUREAU DE NORMALISATION 2022 - 2023



Comité Français d'Organisation
et de Normalisation Bancaires



Sommaire

COMMISSIONS DE NORMALISATION :

02

CN2 – SERVICES FINANCIERS, SÉCURITÉ

08

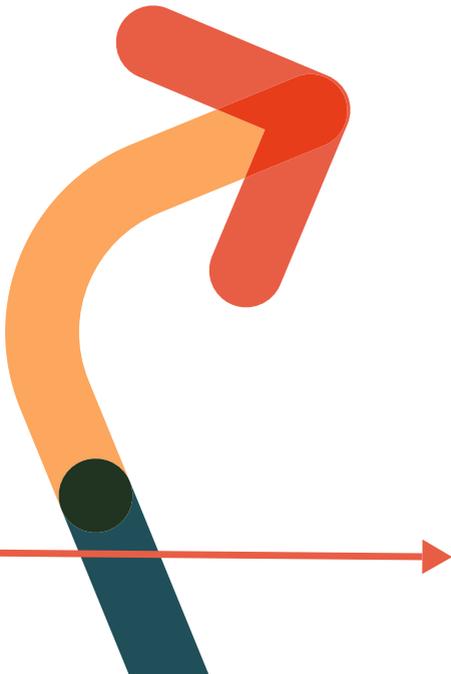
**CN8 – DONNÉES DE RÉFÉRENCE POUR
LES SERVICES FINANCIERS**

14

**CN9 – ÉCHANGES D'INFORMATION POUR
LES SERVICES FINANCIERS**

22

CN SF – SERVICES FINANCIERS



Le mot du Responsable du Bureau de Normalisation



Pierre EPAILLARD
Responsable du
Bureau Normalisation

L'un des évènements majeurs de la période concernait fin 2022 le renouvellement de l'agrément du CFONB en tant que Bureau de Normalisation.

Suite à l'audit CAE de l'AFNOR et l'audition SQUALPI du 24 novembre 2022 le CFONB a été agréé « Bureau de Normalisation » pour une durée de 4 ans à compter du 1^{er} janvier 2023. Cette décision publiée au bulletin officiel du 05 décembre 2022 est exceptionnelle puisque jusqu'alors la durée de l'agrément accordée au CFONB était de 3 ans.

Cela souligne le bon fonctionnement du Bureau de Normalisation selon les exigences requises, et conforte de façon officielle son rôle d'organisme national incontournable dédié à la normalisation des services financiers.

Début 2023, j'ai volontairement postulé pour reprendre la présidence du sous-comité international dédié aux échanges d'information pour les services financiers (ISO TC68/SC9) et je remercie les différents représentants des pays participants au comité ISO concerné (comité

ISO TC68) d'avoir validé ma candidature.

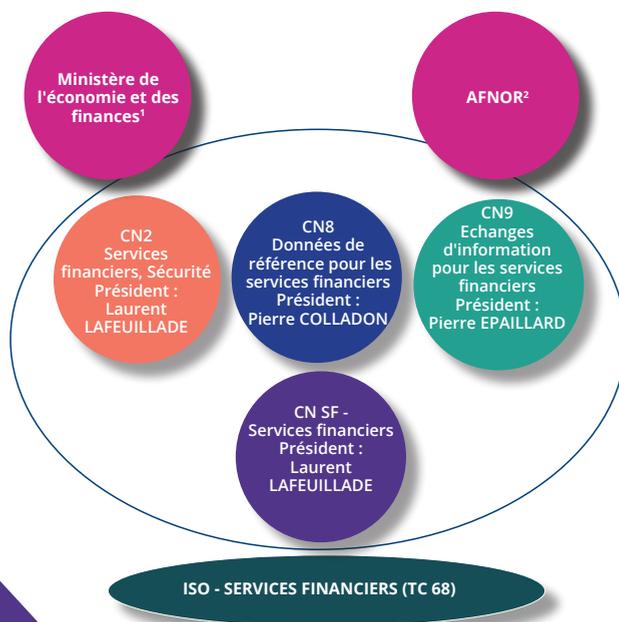
Cette position au sein de la structure ISO TC68, représente un défi permanent avec le leading de Working Groups constitués d'experts de tous pays et la participation active aux différentes instances

En parallèle de la présidence de la SC9, il était naturel pour moi de récupérer au niveau français, celle de la CN9 qui est au niveau de l'AFNOR, la commission de normalisation miroir du sous-comité ISO dédiée aux données d'échanges pour les services financiers (SC9).

La révision de la norme ISO 20022, l'étude des impacts pour la prise en compte des monnaies digitales des banques centrales (CBDCs) sur les 78 normes ISO dédiées aux services financiers ou encore le projet de norme sur la sécurité du paiement par code barre/QR code font partie des sujets majeurs en cours sur lesquels les experts sont mobilisés.

L'autre sujet 'phare' lancé lors des réunions internationales de mai 2023, est l'utilisation de l'intelligence artificielle dans les services financiers. Un groupe de travail dédié est en cours de création au niveau du comité ISO Services Financiers.

Je remercie l'ensemble de nos experts et animateurs de nos 4 Commissions de Normalisation pour leur implication et leur participation aux nombreux groupes de travail internationaux, avec une pensée particulière pour Patrice Herzog qui nous a quitté brutalement en novembre 2022.



¹ Bureau de Normalisation dès sa création en 1930, ce statut a été confirmé par décret en 2009 par le Ministère de l'économie et des Finances. Au 05 décembre 2022, l'agrément du CFONB en tant que BN a été renouvelé pour 4 ans.

² Les 4 commissions de Normalisation du secteur financier, sont gérées par le CFONB par délégation AFNOR.



CN2 -
Services financiers, Sécurité



CN2 - Services financiers, Sécurité



Président : Laurent Lafeuillade (Société Générale)
Secrétariat : Pierre Epailard (CFONB)
Organismes représentés : 11
Participants : 18

La Commission de Normalisation "Services financiers – Sécurité" (CN2) traite de la sécurité et de sa mise en œuvre dans le domaine des services financiers.

Cette commission est miroir du sous-comité international "ISO TC68/SC2" dédié à la sécurité des services financiers.

Celui-ci gère un portefeuille de 18 normes publiées. L'élaboration de nouvelles normes liées à la numérisation des moyens de paiement est au cœur de l'activité de ce comité, tels la sécurité des paiements par code barre ou par QR code.

Parmi les sujets en cours, nous noterons aussi la révision de normes existantes comme par exemple le code PIN utilisé dans le domaine de la carte bancaire.



ISO TC68/SC2- Services financiers, Sécurité

Date de création : 1981
Président : Kim Wagner (Visa Inc. - USA) jusqu'à fin 2023
Secrétariat : Sarah Horsfield (BSI, Royaume-Uni)
Pays participants : 22
Pays observateurs : 22
Organisations en liaison : 8

Groupes de travail associés au comité SC2 :

- ISO TC68/SC2/WG8¹ : Management de l'infrastructure de la clé publique pour les services financiers
- ISO TC68/SC2/WG11 : Algorithmes de chiffrement utilisés pour les applications bancaires
- ISO TC68/SC2/WG13 : Sécurité dans la banque de détail
- ISO TC68/SC2/WG16 : Sécurité concernant les prestataires de services de paiement tiers
- ISO TC68/SC2/WG17 : Aspects sécuritaires liés aux monnaies digitales
- ISO/TC68/SC2/WG19 : Security aspects of code scanning payment

¹WG : Working Group, Groupe de Travail

Activité des groupes de travail

ISO TC68/SC2/WG8 - Management de l'infrastructure de la clé publique pour les services financiers

Animation : Anthony Seymour (UK)
Participation française : Lorenzo Gaston (THALES)

Le WG8 travaille sur des normes PKI¹ notamment avec la publication fin 2023, d'un rapport technique, ISO/TR 24374, dont l'objectif est de normaliser l'utilisation de la PKI dans un contexte Blockchain.

La révision régulière de la norme PKI (ISO 21188) est en cours depuis fin 2023.

ISO TC68/SC2/WG11 - Algorithmes de chiffrement utilisés pour les applications bancaires

Animation : Richard Kisley (Australie) -
Participation française : Lorenzo Gaston (THALES)

Révision de la TS 14742 (Techniques sur les algorithmes cryptographiques et leur utilisation)

Des discussions sont en cours sur le post-quantique et les algorithmes qui résistent aux attaques quantiques. Compte tenu du manque de maturité du sujet, la cryptographie quantique ne fera pas partie de la prochaine publication de la TS 14742. Néanmoins le WG11 discute régulièrement du sujet et tout particulièrement de l'évolution du programme NIST²

La France doit contribuer aux chapitres relevant des méthodes de gestion des clés cryptographiques.

Révision de l'ISO 20038 (Chiffrement authentifié)

En 2022 le WG11 a procédé à la révision de l'ISO 20038 (chiffrement authentifié) qui sera mis en vote DIS³. L'un des documents de référence sera la nouvelle version de l'ANSI X9.143 publiée en 2021 (mécanismes cryptographiques d'encapsulation des clés).

ISO TC68/SC2/WG13 - Sécurité dans la banque de détail

Animation : Kim Wagner (USA) -
Participation française : Lorenzo Gaston (THALES)

Publication de la révision de la norme ISO 19092 – Biometrics Security framework

La France a soutenu l'approbation du draft en l'état pour la publication fin 2023 de ce projet en remplacement de l'ancienne version de la norme ISO 19092 entièrement revue et mise à jour.

Révision de l'ISO 9564-1 pour Gestion du code PIN sur des réseaux ouverts

Après des années d'allers et de retours, un projet de révision a été publié. Notre représentant ainsi que celui de Mastercard soutiennent le projet.

ISO 9564-5 : Méthodes pour la génération, remplacement et vérification du code PIN

La décision du lancement d'un nouveau NWIP (New Work Item Proposal) pour remplacer l'original a été approuvé.

Publication de l'ISO 16609 : Authentification de messages en utilisant des techniques symétriques

Le texte a fait l'objet d'une dernière relecture par les experts du WG13 avant publication.

¹PKI : Public Key Infrastructure

²NIST : National Institute of Standards and Technology

³DIS : Draft International Standards

et plan d'action 2024

ISO TC68/SC2/WG16 - Third party providers (TPP's)

Animation : Lorenzo Gaston (THALES)
Participation française : Lorenzo Gaston (THALES)

Poursuite des travaux de la TS 9546 (Architecture de sécurité)

La spécification technique TS 9546, selon le projet proposé par la Chine, définira une architecture de sécurité pour les services financiers intermédiés par les TPP en complément de l'ISO 23195. Un appel à des cas d'usage pour cette architecture a été lancé.

Projet de NWIP proposé par la Corée et approuvé (Cadre de gestion sécuritaire pour les TPP)

Le projet de la création d'une nouvelle norme dédiée à la sécurité des TPP, soumis par la Corée du sud a été approuvé et assigné au WG16. Un premier draft a été proposé pour commentaires par l'éditeur coréen.

ISO TC68/SC2/WG17 - Security aspects of digital currencies

Animation : Edward Scheidt (USA) -
Participation française : Lorenzo Gaston (THALES)

Publication du TS 23526 (Sécurité des crypto-assets et des CBDC)

Cette spécification technique décrivant les objectifs de sécurité pour la gestion des monnaies virtuelles ayant un cours légal a été élaborée.

Il est à noter que ces travaux devront être cohérents avec ceux en cours au niveau du groupe de travail AG5 de l'ISO TC68 définissant un cadre normatif pour les crypto-assets (publiques ou privées) incluant un chapitre "Sécurité – Cryptographie".

La France s'est proposée volontaire pour participer au chapitre "Digital Wallet" prévu dans le Technical Report en cours d'élaboration au niveau de l'AG5.

ISO TC68/SC2/WG19 - Security aspects of code scanning payment

Animation: Min Zuo (Chine)
Participation française : Lorenzo Gaston (THALES)

ISO 5201 : Sécurité par codes à barre ou QR code pour les paiements

Ce projet de norme ISO 5201 concerne les aspects "sécurité" des paiements par code barre ou par QR code.

Compte tenu de l'impossibilité d'obtenir un consensus, plusieurs propositions ont été soumises à discussion et vote. Il est à noter l'implication active de l'European Payments Council (EPC) pour cette norme via leur liaison avec le SC2.



ANNEXE CN2

18 NORMES PUBLIÉES SOUS LA RESPONSABILITÉ DU SECRÉTARIAT DE L'ISO TC68/SC2 SERVICES FINANCIERS, SÉCURITÉ

ISO 5158:2023	Services financiers par mobile - Guideline pour l'identification client
ISO 9564-1:2017	Gestion et sécurité du numéro personnel d'identification (PIN) - Partie 1: Principes de base et exigences relatifs aux PINs dans les systèmes à carte
ISO 9564-2:2014	Gestion et sécurité du numéro personnel d'identification (PIN) - Partie 2: Algorithmes approuvés pour le chiffrement du PIN
ISO 9564-4:2016	Gestion et sécurité du numéro personnel d'identification (PIN) - Partie 4: Exigences pour la manipulation PIN dans le commerce électronique pour les transactions de paiement
ISO 11568:2023	Banque - Gestion de clés (services aux particuliers)
ISO 13491-1:2016	Services financiers - Dispositifs cryptographiques de sécurité (services aux particuliers) - Partie 1: Concepts, exigences et méthodes d'évaluation
ISO 13491-2:2023	Services financiers - Dispositifs cryptographiques de sécurité (services aux particuliers) - Partie 2: Listes de contrôle de conformité de sécurité pour les dispositifs utilisés dans les transactions financières
ISO 13492:2019	Services financiers - Élément de données lié à la gestion des clés - Application et utilisation des éléments de données 53 et 96 de l'ISO 8583
ISO/TR 14742:2010	Recommandations sur les algorithmes cryptographiques et leur utilisation
ISO 16609:2012	Exigences pour l'authentification des messages utilisant des techniques symétriques
ISO/TR 19038:2005	Banque et autres services financiers - Triple DEA - Modes d'opération - Lignes directrices pour la mise en œuvre
ISO 19092:2023	Biométrie - Cadre de sécurité
ISO 20038:2017	Banque et autres services financiers - Enveloppe de clé utilisant AES
ISO 21188:2018	Infrastructure de clé publique pour services financiers - Pratique et cadre politique
ISO/TR 21941:2017	Prestataires de services de paiement tiers
ISO 23195:2021	Sécurité aux prestataires de services tiers de paiements - Termes et définitions
ISO/TS 23536:2023	Sécurité pour les monnaies digitales
ISO/TS 24374:2023	Sécurité de l'information pour la blockchain (technologie PKI)

ANNEXE CN2

MEMBRES DE LA CN2

AFNOR
BNP PARIBAS
BPCE
CRÉDIT AGRICOLE SA
CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS
CFONB

KALLITECH
THALES
GROUPEMENT DES CARTES BANCAIRES CB
LA BANQUE POSTALE
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

PAYS REPRÉSENTÉS A L'ISO TC68/SC2

22 pays participants		22 pays observateurs	
Afrique du Sud (SABS)	France (AFNOR)	Argentine (IRAM)	Malawi (MBS)
Allemagne (DIN)	Inde (BIS)	Belgique (NBN)	Mauritanie (DNPQ)
Australie (SA)	Israël (SII)	Colombie (ICONTEC)	Pologne (PKN)
Autriche (ASI)	Italie (UNI)	Danemark (DS)	Portugal (IPQ)
Brésil (ABNT)	Japon (JISC)	Espagne (UNE)	Roumanie (ASRO)
Bulgarie (BDS)	Norvège (SN)	Finlande (SFS)	Sénégal (ASN)
Canada (SCC)	Pays-Bas (NEN)	Hongrie (MSZT)	Serbie (ISS)
Chine (SAC)	Royaume-Uni (BSI)	Irlande (NSAI)	Singapour (SPRING SG)
Chypre (CYS)	Russie (GOST R)	Kenya (KEBS)	Slovaquie (SOSMT)
Corée, République de (KATS)	Suède (SIS)	Lituanie (LST)	Tchèque, République (UNMZ)
Etats-Unis (ANSI)	Suisse (SNV)	Luxembourg (LUX)	Ukraine (DSTU)

ORGANISATIONS EN LIAISON AVEC L'ISO TC68/SC2	CATÉGORIES DE LIAISON ¹
EPC - European Payments Council	A
ETSI - European Telecommunications Standards Institute	C
InterWorkAlliance	A
ITU - International Telecommunication Union	A
MasterCard	A
PQCRYPTO - Post-quantum cryptography for long-term security	C
SWIFT	A
VISA	A

¹ A : organisation qui contribue aux travaux d'un comité ou sous-comité technique. Elle a accès à toute la documentation et est invitée aux réunions. Elle peut nommer des experts dans les groupes de travail
C : organisation qui contribue et participe aux travaux d'un groupe de travail



CN8 -
Données de référence pour
les services financiers



CN8 - Données de référence pour les services financiers



Président : Pierre Colladon (Société Générale)
Secrétariat : Pierre Epailard (CFONB)
Organismes représentés : 12
Participants : 20

La Commission de Normalisation "Données de référence pour les services financiers" (CN8), participe de manière transversale aux travaux de normalisation menés sur le domaine "données de référence" à l'international.

Elle dispose de 25 normes publiées dont 21 internationales (ISO).

Cela couvre notamment les aspects identifiants, classements et leurs attributs (entités, transactions, instruments financiers, devises, produits, marchés, etc.).

Ses membres participent à l'élaboration des normes internationales relevant de l'ISO TC68/SC8 dont la CN8 est la structure miroir française.



International
Organization for
Standardization

ISO TC68/SC8 - Données de référence pour les services financiers

Date de création : 2017
Président : Dominique Tanner (Six, Suisse) jusqu'à fin 2024
Secrétariat : Sandra Roth (Six, Suisse)
Pays participants : 29
Pays observateurs : 9
Organisations en liaison : 20

Groupes de travail associés au comité ISO TC68/SC8 :

- ISO/TC68/SC8/CAG : Chairman Advisory Group
- ISO/TC68/SC8/WG3 : Deuxième registre pour les codes monnaies digitales
- ISO/TC68/SC8/WG7 : Natural Person Identifier (NPI)
- ISO/TC68/SC8/WG10 : Révision de la norme ISO 18774 (FISN)
- ISO/TC68/SC8/WG11 : LEI vérifiables (vLEI)

Activité des groupes de travail et plan d'action 2024

ISO TC68/SC8/WG3 - 2^{ème} registre pour les codes monnaies digitales

Animation : Ryan Pierce (USA)

Extension du périmètre de la norme ISO 24165 (Jeton digital)

Le groupe a travaillé sur l'élargissement du périmètre de la norme ISO 24165 aux monnaies digitales des banques centrales (CBDCs).

Des discussions sur les balises et données sont en cours.

Une proposition d'un standard spécifique dédié à la blockchain est en cours. Différentes résolutions en ce sens seront prochainement soumises à vote.

ISO TC68/SC8/WG7- Natural Person Identifier ISO 24366 (NPI)

Animation : Patrick Curry (USA)
Participation française : Pierre Colladon (SG)

Révision de la norme ISO 24366 (NPI : Natural Person Identifier, identifiant des personnes physique)

Le code NPI a pour objet d'identifier les personnes physiques dans le cadre des services financiers. Ce code permettrait aux entreprises de répondre aux exigences de la réglementation sans exposer de renseignements personnels, et de permettre aux organismes de réglementation d'identifier les contreparties, les négociants, les bénéficiaires effectifs, entre autres cas d'utilisation, tout en garantissant une certaine protection de la vie privée.

La communauté française a participé aux travaux mais n'a pas validé la version de la norme déployée en octobre 2021, car les remarques concernant le respect des données privées de la personne n'ont pas été prises en compte.

Par ailleurs, la version publiée ne faisait pas non plus référence au règlement Européen RGPD (Règlement Général de la Protection des Données) ou GDPR (General Data Protection Regulation).

Le livrable des travaux (partie 2) visant à définir comment identifier, authentifier la personne et émettre l'identifiant en question ne faisant pas consensus sera délivré sous forme de TR (Technical Report) fin 2023/Début 2024.

ISO TC68/SC8/WG10 - Révision de la norme ISO 18774 (FISN)

Animation : Uwe Meyer (DE)
Participation française : Pierre Colladon (SG)

Révision de la norme ISO 18774 (Code FISN : Financial Instrument Short Name)

Cette norme, déployée en 2014, comprend un nom court de 15 caractères et une description de l'instrument financier sur une longueur maximale de 35 caractères.

Le projet de révision de la norme portant sur le "Financial Instrument Short Name" (FISN) a pour but d'uniformiser la dénomination des instruments financiers quels que soient les domaines où elle est utilisée (reporting, trading, account statements, etc).

ISO TC68/SC8/WG11 - LEI vérifiable

Animation : Uwe Meyer (DE)

Ce groupe a pour objectif de mettre en place une chaîne de confiance autour du LEI (Legal Entity Identifier). Il s'agira de mettre en place un certain nombre de services de vérification et de contrôle, d'identification des organisations dépositaires des LEIs et ainsi de délivrer une garantie sur le LEI concerné.



ANNEXE CN8

21 NORMES PUBLIÉES SOUS LA RESPONSABILITÉ DU SECRÉTARIAT DE L'ISO TC68/SC8 DONNÉES DE RÉFÉRENCE POUR LES SERVICES FINANCIERS

ISO 4217:2015	Codes pour la représentation des monnaies
ISO 4914:2021	Identifiant Unique de Produit (UPI)
ISO 5009:2022	Systèmes de rôles organisationnels officiels
ISO/TR 6083:2022	Bonnes pratiques pour un manuel interne de BPo
ISO 6166:2021	Valeurs mobilières et autres instruments financiers concernés - Système international de numérotation pour l'identification des valeurs mobilières (ISIN)
ISO 9019:1995	Valeurs mobilières - Numérotation des titres/certificats
ISO 9362:2022	Banque - Messages bancaires télétransmis - Code d'identification des entreprises (BIC)
ISO 10383:2012	Valeurs mobilières et autres instruments financiers concernés - Codes pour échanges et identification de marché (MIC)
ISO 10962:2021	Valeurs mobilières et autres instruments financiers concernés - Classification des instruments financiers (code CFI)
ISO 13616-1:2020	Services financiers - Numéro de compte bancaire international (IBAN) - Partie 1: Structure de l'IBAN
ISO 13616-2:2020	Services financiers - Numéro de compte bancaire international (IBAN) - Partie 2: Rôle et responsabilités de l'organisation d'enregistrement
ISO 17442-1:2020	Services financiers - Schéma d'identifiant d'entité légale (IEL/LEI) - Attribution
ISO 17442-2:2020	Services financiers - Schéma d'identifiant d'entité légale (IEL/LEI) - Utilisation dans les certificats
ISO 18774:2015	Valeurs mobilières et instruments financiers connexes - Nom court de l'instrument financier (FISN)
ISO 20275:2017	Services financiers - Formes juridique des entités (ELF)
ISO 21586:2020	Description de produits ou services bancaires (BPoS)
ISO/TR 21797:2019	Identification des Instruments Financiers
ISO 23897:2020	Unique Transaction Identifier (UTI)
ISO 24165-1:2021	Jeton Digital - Méthodes pour l'enregistrement et l'affectation
ISO 24165-2:2021	Jeton Digital - Données d'enregistrement
ISO 24366:2021	Natural Person Identifier (NPI)

ANNEXE CN8

4 NORMES PUBLIÉES RELEVANT DU PORTEFEUILLE NORMATIF DE LA CN8

NF ISO 8109:1992	Banque et services financiers liés aux opérations bancaires - Valeurs mobilières - Format des eurobonds
NF ISO 9019:1996	Valeurs mobilières - Numérotation des titres/certificats
NF K40-001	Assurance - Vocabulaire général
NF K40-002	Relations assureurs-assurés - Vocabulaire expliqué

MEMBRES DE LA CN8

AFNOR
BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES
BPCE
CACEIS
CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS
CFONB

CRÉDIT MUTUEL - CIC
EUROCLEAR FRANCE
LA BANQUE POSTALE
NATIXIS
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE SECURITIES SERVICES

PAYS REPRÉSENTÉS A L'ISO TC68/SC8

29 pays participants

Afrique du Sud (SABS)	Inde (BIS)
Allemagne (DIN)	Israël (IIS)
Australie (SA)	Italie (UNI)
Autriche (ASI)	Japon (JISC)
Belgique (NBN)	Luxembourg (ILNAS)
Brésil (ABNT)	Malawi (MBS)
Canada (SCC)	Norvège (SN)
Chine (SAC)	Pays-Bas (NEN)
Corée, République de (KATS)	Royaume-Uni (BSI)
Danemark (DS)	Russie, Fédération de (GOST R)
Espagne (AENOR)	Singapour (ESG)
Etats-Unis (ANSI)	Slovénie (SIST)
Finlande (SFS)	Suède (SIS)
France (AFNOR)	Suisse (SNV)
	Turquie (TSE)

9 pays observateurs

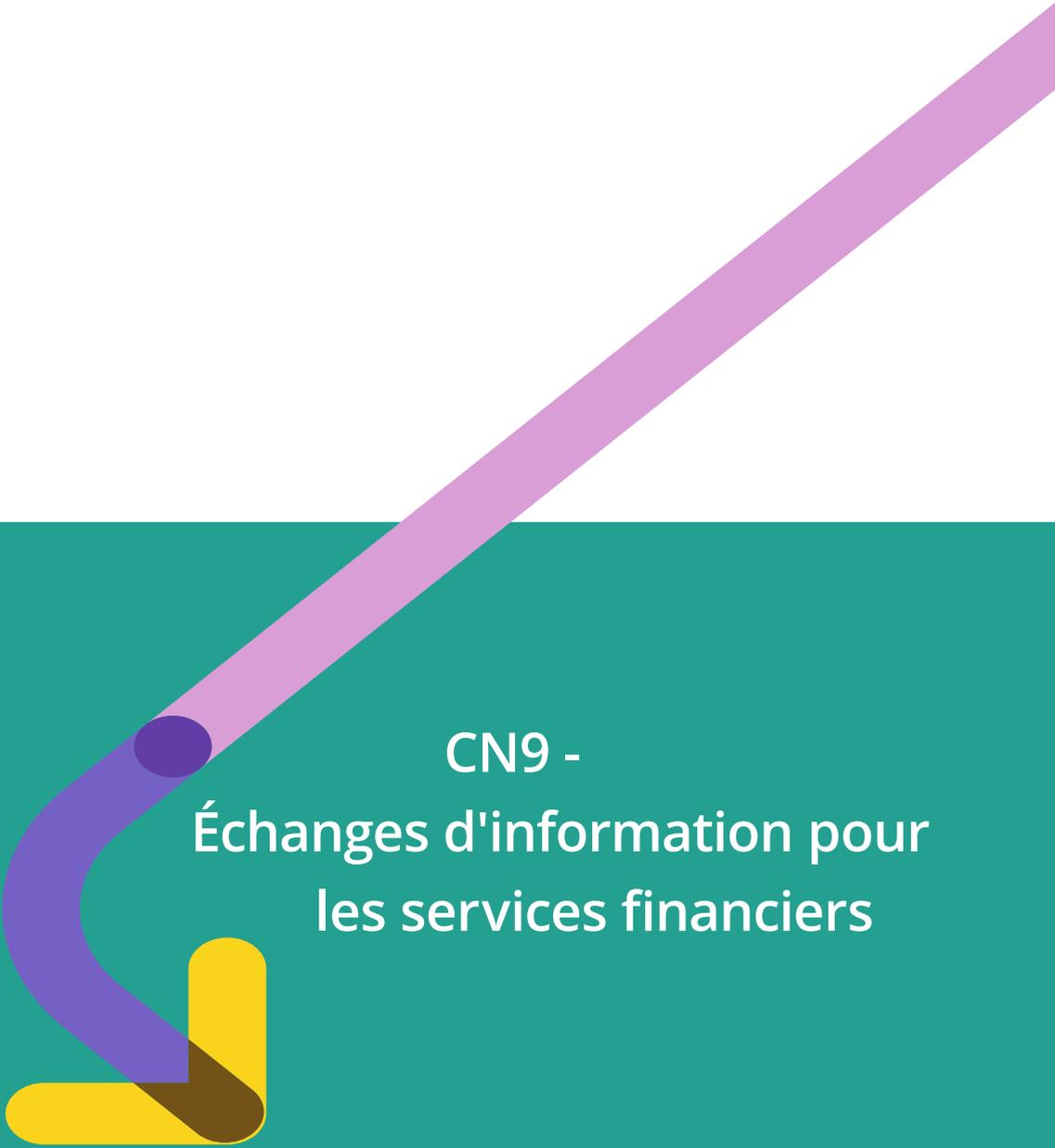
Bulgarie (BDS)
Colombie (ICONTEC)
Hongrie (MSZT)
Kenya (KEBS)
Oman (DGSM)
Pologne (PKN)
Sénégal (ASN)
Slovaquie (UNMS SR)
Tchéquie (UNMZ)

ANNEXE CN8

ORGANISATIONS EN LIAISON AVEC L'ISO TC68/SC8	CATÉGORIES DE LIAISON ¹
ANNA - Association of National Numbering Agencies	A
BCE - Banque Centrale Européenne	A
CE - Commission Européenne	B, C
CLEARSTREAM	A
EPC - European Payment Council	A
EUROCLEAR	A
Eurofiling fondation	A
FIX Trading Community	A
GLEIF - Global Legal Entity Identifier Foundation	A
InterWork Alliance	A
ISDA - International Swaps and Derivatives Association Inc.	A
ISITC - International Securities Association for Institutional Trade Communication	A
ITU - International Telecommunication Union	A
Mastercard	A
OMG - Object Management Group	A
SWITF - Society for Worldwide Interbank Financial Telecommunication	A
The World Bank - Banque Mondiale	A
UNHCR - Haut-Commissariat des Réfugiés des Nations Unies	A
VISA	A
XBRL International - The business reporting standard	A

¹ A : organisation qui contribue aux travaux d'un comité ou sous-comité technique. Elle a accès à toute la documentation et est invitée aux réunions. Elle peut nommer des experts dans les groupes de travail

B : Organisation ayant émis le souhait d'être tenue informée des travaux d'un comité ou sous-comité technique
C : Participation à un groupe de travail



CN9 -
Échanges d'information pour
les services financiers



CN9 - Échanges d'information pour les services financiers



Président : Patrice Hertzog (Crédit Mutuel) jusqu'en 2022
puis Pierre Epaillard (CFONB)
Secrétariat : Pierre Epaillard (CFONB)
Organismes représentés : 12
Participants : 18

La Commission de Normalisation "Echanges d'information pour les services financiers" (CN9) a en charge la normalisation des échanges de données tant pour les valeurs mobilières que pour les paiements. Elle dispose d'un portefeuille composé de 35 normes internationales et de 20 normes françaises.

L'un des sujets notoires en cours porte sur la révision de la norme ISO 20022 pour laquelle un Working Group (WG4) a été créé en 2022.

A noter aussi la publication en 2023 par les experts cartes du document "Flattening Proposal". Cette proposition permettant de simplifier la structure des messages ISO avec la suppression de certaines balises XML, est à considérer de manière plus générale, au-delà du seul périmètre de la carte bancaire.

En effet, le "Flattening Proposal" remet en question l'ensemble du modèle ISO 20022 et la structure des données.

La CN9 est miroir du comité ISO TC68/SC9.



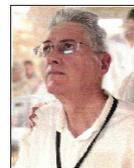
ISO TC68/SC9- Échanges d'information pour les services financiers

Date de création : 2017

Président : Patrice Hertzog (Crédit Mutuel) jusqu'en 2022 puis Pierre Epaillard (CFONB, France)
Secrétariat : Audrey Himmer (AFNOR, France)
Pays participants : 25
Pays observateurs : 8
Organisations en liaison : 18

Groupes de travail associés au comité ISO TC68/SC9 :

- ISO TC 68/SC9/AG1 : ISO 20022 - "RA oversight Group"
- ISO TC 68/SC9/TG1 : Normes sur les cartes (projet ATICA¹)
- ISO TC 68/SC9/WG1 : ISO 20022 - Modèles sémantiques
- ISO TC 68/SC9/WG3 : Révision des normes cartes ISO 8583 et ISO 18245
- ISO TC 68/SC9/WG4 : Révision de la norme ISO 20022
- ISO/TC 68/SC9/WG5 : Rapports financiers et d'activité - Harmonisation



Petite pensée pour le départ tragique de Patrice Hertzog survenu le 05 novembre 2022

¹ATICA : Project of transition from the existing card industry ISO 8583 standard to ISO 20022 Acquirer-To-Issuer Cards Messages

Activité des groupes de travail

ISO TC68/SC9/AG1 - ISO 2022 "RA Oversight Group"

Animation : Pierre Epailard (CFONB)
Participation française :
Laurent Lafeuillade (SG)

Pour mémoire, le groupe a en charge de superviser les activités d'enregistrement des évolutions de la norme ISO 2022.

Il travaille en collaboration avec la RA (Registration Authority assurée par Swift) de l'ISO 2022 et le RMG (Registration Management Group de l'ISO 2022) notamment dans le cadre de la production du rapport annuel à l'ISO de l'activité de la RA.

Les réunions tenues en 2023 ont permis de lever certaines incompréhensions au niveau de la publication des nouvelles versions de messages ISO 2022 par la RA (Swift).

ISO TC68/SC9/TG1 - Normes sur les cartes

Animation : Douglas Frantz (USA) -
Participation française :
William Wanoberghen (GIE CB),
Nathalie Anon (Frenchsys)

La version 4 d'ATICA (Acquirer-To-Issuer Cards) a été publiée à l'automne 2023 avec des implications et impacts qui seront pris en compte par le MUG (Maintenance User Group).

Cette livraison contiendra une documentation complète pour chaque message avec les "Change Requests" détaillés.

Des discussions sur l'utilisation de Json (versus XML) sont en cours.

Une version 5 d'ATICA sera initiée en 2024 prenant en compte les préconisations dites "flattening proposal" permettant de simplifier la structure des messages ISO.

ISO TC68/SC9/WG1 - Modèles sémantiques

Animation : Lisa Taikitsadaporn (USA)

Pour rappel, ce groupe de travail a pour objectif d'investiguer les différentes technologies sémantiques permettant d'accéder au repository ISO 2022 : ISO 15022, FIX Protocol, FpML, ACTUS, etc., et de proposer pour chacune d'elle un guide d'accès aux données.

Deux rapports techniques (TR) ont été approuvés et publiés en 2023 :

ISO/TR 22126-3:2023

Modèles sémantiques -
Part 3 : enrichissement du
modèle ISO 2022

ISO/TR 22126-5:2023

Modèles sémantiques -
Part 5 : mapping depuis
FIX Orchestra

ISO TC68/SC9/WG3 - Révision des normes cartes ISO 8583 et ISO 18245

Animation : Frantz Douglas (USA) -
Participation française : Nathalie Anon
(Frenchsys)

Révision des normes 8583 (Cartes bancaires) et ISO 18245 (Codes marchand)

Les nouvelles versions des normes révisées ISO 8583 et ISO 18245 ont été publiées en juin 2023. Pour chacune de ces 2 normes une agence de maintenance (MA) a été constituée :

- Janet Bush (X9, US) assurera le leadership de la MA dédié à la norme 8583
- Pierre Epailard (AFNOR, France) assurera le leadership de la MA dédié à la norme 18245

Un appel à experts pour participer à ces groupes de maintenance a été lancé.

et plan d'action 2024

ISO TC68/SC9/WG4 - Révision de la norme ISO 20022

Animation : Weiwei SHEN (Chine)

Les travaux de révision de la norme ISO 20022 (version 2019) sont en cours et devraient s'achever en 2024, selon le découpage suivant :

- Partie 1 : "Metamodel"
- Partie 2 : "UML profile"
- Partie 3 : "Modelling"
- Partie 4 : "XML Schema generation"
- Partie 5 : "Reverse engineering"
- Partie 7 : "Registration"
- Partie 8 : "Generation rules"

Une neuvième partie a été créée en mai 2023 :

- Partie 9 : "Syntax Generation Requirements and Rules" avec la possibilité d'utiliser la syntaxe Json.

Un appel à experts pour participer à ces travaux de révision est toujours ouvert.

ISO TC68/SC9/WG5 - Rapports financiers et d'activité - Harmonisation

Animation : Mikal Piechocki (Pologne)

Ce groupe de travail créé à l'initiative de Mikal Piechocki, dédié à l'harmonisation du reporting réglementaire notamment au niveau européen, est en cours de création.

Un appel à expert est en cours.



ANNEXE CN9

35 NORMES PUBLIÉES SOUS LA RESPONSABILITÉ DU SECRÉTARIAT DE L'ISO TC68/SC9 ÉCHANGES D'INFORMATIONS POUR LES SERVICES FINANCIERS 1/3

ISO 1004-1:2013	Traitement de l'information - Reconnaissance des caractères à encre magnétique - Partie 1: Spécifications d'impression E13B
ISO 1004-2:2013	Traitement de l'information - Reconnaissance des caractères à encre magnétique - Partie 2: Spécifications d'impression CMC7
ISO 3531-1:2022	Financial Information eXchange layer – Part 1 : Tagvalue encoding
ISO 3531-2:2022	Financial Information eXchange layer – Part 2 : FIX session layer
ISO 3531-3:2022	Financial Information eXchange layer – Part 3 : FIX session layer test cases
ISO 5116-1:2021	Services financiers - Reporting – Partie 1 : European data point methodology for supervisory reporting
ISO 5116-2:2021	Services financiers - Reporting – Partie 2 : Guidelines for data point modelling
ISO 5116-3:2021	Services financiers - Reporting – Partie 3 : Mapping between DPM and MDM

ANNEXE CN9

35 NORMES PUBLIÉES SOUS LA RESPONSABILITÉ DU SECRÉTARIAT DE L'ISO TC68/SC9 ÉCHANGES D'INFORMATIONS POUR LES SERVICES FINANCIERS 2/3

ISO/TR 7340:2023	Distribution des données de référence dans les services financiers
ISO 8532:1995	Valeurs mobilières - Format pour la transmission des numéros de titres et de certificats
ISO 8583-1:2023	Messages initiés par cartes de transaction financière - Spécifications d'échange de messages
ISO 9144:1991	Valeurs mobilières - Ligne de lecture optique - Position et structure
ISO 11649:2009	Services financiers - Opérations bancaires centrales - Référence structurée de créancier à l'information de remise
ISO 12812-1:2017	Opérations bancaires de base - Services financiers mobiles - Partie 1 : Cadre général
ISO/TS 12812-2:2017	Opérations bancaires de base - Services financiers mobiles - Partie 2 : Sécurité et protection des données pour les services financiers mobiles
ISO/TS 12812-3:2017	Opérations bancaires de base - Services financiers mobiles - Partie 3 : Gestion du cycle de vie des applications financières
ISO/TS 12812-4:2017	Opérations bancaires de base - Services financiers mobiles - Partie 4 : Paiements mobiles à personnes
ISO/TS 12812-5:2017	Opérations bancaires de base - Services financiers mobiles - Partie 5 : Paiements mobiles à entreprises
ISO 15022-1:1999	Valeurs mobilières - Schéma des messages (Dictionnaire des Champs de Données) - Partie 1 : Règles de construction des champs de données et des messages et guide d'utilisation
ISO 15022-1:1999/COR 1:1999	Valeurs mobilières - Schéma des messages (Dictionnaire des Champs de Données) - Partie 1 : Règles de construction des champs de données et des messages et guide d'utilisation - Technical Corrigendum
ISO 15022-2:1999	Valeurs mobilières - Schéma des messages (Dictionnaire des Champs de Données) - Partie 2 : Mise à jour du dictionnaire des Champs de Données et Catalogue des Messages
ISO 15022-2:1999/COR 1:1999	Valeurs mobilières - Schéma des messages (Dictionnaire des Champs de Données) - Partie 2 : Mise à jour du dictionnaire des Champs de Données et Catalogue des Messages - Technical Corrigendum
ISO 18245:2023	Services financiers aux particuliers - Codes de catégorie marchande
ISO 20022-1:2013	Services financiers - Schéma universel de messages pour l'industrie financière - Partie 1 : Métamodèle
ISO 20022-2:2013	Services financiers - Schéma universel de messages pour l'industrie financière - Partie 2 : Profil UML

ANNEXE CN9

35 NORMES PUBLIÉES SOUS LA RESPONSABILITÉ DU SECRÉTARIAT DE L'ISO TC68/SC9 ÉCHANGES D'INFORMATIONS POUR LES SERVICES FINANCIERS 3/3

ISO ISO 20022-3:2013	Services financiers - Schéma universel de messages pour l'industrie financière - Partie 3 : Modélisation
ISO ISO 20022-4:2013	Services financiers - Schéma universel de messages pour l'industrie financière - Partie 4 : Génération de schéma XML
ISO ISO 20022-5:2013	Services financiers - Schéma universel de messages pour l'industrie financière - Partie 5 : Ingénierie inverse
ISO ISO 20022-6:2013	Services financiers - Schéma universel de messages pour l'industrie financière - Partie 6 : Caractéristiques de transport de message
ISO/ ISO 20022-7:2013	Services financiers - Schéma universel de messages pour l'industrie financière - Partie 7 : Enregistrement
ISO ISO 20022-8:2013	Services financiers - Schéma universel de messages pour l'industrie financière - Partie 8 : Génération ASN.1
ISO 22307:2008	Services financiers - Évaluation de l'impact privé
ISO/TS 23029:2020	Services financiers – Web services-based application programming interface (WAPI)
ISO/TR 22126-3:2023	Modèles sémantiques – Part 3 : enrichissement du modèle ISO 20022
ISO/TR 22126-5:2022	Modèles sémantiques – Part 5 : Mapping depuis FIX Orchestra

20 NORMES PUBLIÉES RELEVANT DU PORTEFEUILLE NORMATIF DE LA CN9 1/2

NF K11-010:1981	Chèque
NF K11-030:1998	Banque -Lettre de change
NF K11-080:1998	Banque - Billet à ordre
NF K11-090:1986	Banque - Documents bancaires - Warrant commercial
NF K11-111:1998	Banque - Formule de chèque payable en France
NF K11-112:2006	Production de formules de chèques normalisés - Production de formules de chèques normalisés selon la norme NF K11-111
NF ISO 9144:1992	Valeurs mobilières - Ligne de lecture optique - Position et structure
NF ISO 7775:1992	Valeurs mobilières - Types de messages
NF K12-010:1993	Valeurs mobilières - Certificat nominatif
NF K12-150:1993	Banque - Valeurs mobilières - Bordereau de conversion - Transfert - Remboursement des titres nominatifs
NF K12-020:1993	Banque - Bons de caisse et bons à terme

ANNEXE CN9

20 NORMES PUBLIÉES RELEVANT DU PORTEFEUILLE NORMATIF DE LA CN9 2/2

NF K12-200:1993	Opérations bancaires - Présentation des listes de tirage
NF K12-146:1993	Documents bancaires - Bordereau d'estampille sur certificats nominatif
NF ISO 8532:1996	Valeurs mobilières - Format pour la transmission des numéros de titres et de certificats
NF ISO 9019:1996	Valeurs mobilières - Numérotation des titres/certificats
NF ISO 11521:1996	Valeurs mobilières - Structure des messages type inter dépositaires
NF K12-040:2001	Banque - Valeurs mobilières - Identifiant nominatif
NF K12-164:2001	Banque - Documents bancaires - Formulaire de vote par correspondance ou par procuration
NF K12-500:2008	Banque - Valeurs mobilières - Ordre de mouvement d'instrument financier non admis aux opérations d'un dépositaire central
NF K12-175 :2010	Listes de dépôt au centralisateur des formulaires de vote préassemblés et autres demandes de participation aux assemblées générales et récapitulation de ces listes

MEMBRES DE LA CN9

AFNOR
BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES
BPCE
CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS
CFONB
CRÉDIT MUTUEL

GROUPEMENT DES CARTES BANCAIRES CB
LA BANQUE POSTALE
NATIXIS
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
STET
THALES

PAYS REPRÉSENTÉS A L'ISO TC68/SC9

25 pays participants

Afrique du Sud (SABS)	Inde (BIS)
Allemagne (DIN)	Israël (SII)
Australie (SA)	Italie (UNI)
Autriche (ASI)	Japon (JISC)
Brésil (ABNT)	Luxembourg (ILNAS)
Canada (SCC)	Norvège (SN)
Chine (SAC)	Pays-Bas (NEN)
Corée, République de (KATS)	Pologne (PKN)
Danemark (DS)	Royaume-Uni (BSI)
Etats-Unis (ANSI)	Russie, Fédération de (GOST R)
Finlande (SFS)	Singapour (ESG)
France (AFNOR)	Suède (SIS)
	Suisse (SNV)

8 pays observateurs

Belgique (NBN)
Bulgarie (BDS)
Hong Kong (ITCHKSAR)
Hongrie (MSZT)
Malawi (MBS)
Philippines (BPS)
Sénégal (ASN)
Tchéquie (UNMZ)

ANNEXE CN9

ORGANISATIONS EN LIAISON AVEC L'ISO TC68/SC9	CATÉGORIES DE LIAISON ¹
ACTUS - Fiancial Research Foundation Inc.	A
Banque Centrale Européenne	A
CLEARSTREAM	A
EC- European Commission	B
EDM Council – Enterprise Data Management Council	C
European Payments Council	A
Euroclear	A
Eurofiling	A
FIX Trading community	A
Inter Work Alliance	A
ISDA - International Swaps and Derivatives Association	A
ISITC - International Securities Association for Institutional Trade Communication	A
MasterCard	A
OIDF - The OpenID Foundation	A
OMG – Object Management Group	A
SWIFT – Society for Worldwide Interbank Financial Telecommunication	A
VISA - Visa International	A
XBRL – The Business reporting standard	A

¹A : organisation qui contribue aux travaux d'un comité ou sous-comité technique. Elle a accès à toute la documentation et est invitée aux réunions. Elle peut nommer des experts dans les groupes de travail

B : Organisation ayant émis le souhait d'être tenue informée des travaux d'un comité ou d'un sous-comité technique

C : Participation à un groupe de travail



CN SF -
Services financiers



CN SF - Services financiers

Président : Patrice Hertzog (Crédit Mutuel) jusqu'en 2022
puis Laurent Lafeuillade (Société Générale)
Secrétariat : Pierre Epailard (CFONB)
Organismes représentés : 13
Participants : 23



La Commission de Normalisation "Services financiers" (CN SF) est la commission française de suivi des travaux de l'ISO TC68 Services financiers. A ce titre, elle assure la cohérence des positions de la communauté française pour les sujets relevant des services financiers autres que ceux traités par les autres commissions de normalisation (sécurité des services financiers, données de référence et échange d'informations pour les services financiers).

Les travaux du Registration Management Group (RMG) de l'ISO 20022, sont également suivis par la CN SF. Cela inclut notamment les activités des SEG (Standard Evaluation Group) qui œuvrent à la maintenance et promotion des messages ISO 20022 notamment dans le monde des paiements.

La CN SF est miroir des comités ISO TC68, de ses groupes ainsi que du RMG ISO 20022.



ISO TC68 - Services financiers

Date de création : 1948
Président : Jim Nortey (Fintech standards, USA)
Secrétariat : Janet Bush (ANSI, USA)
Pays participants : 38
Pays observateurs : 47
Organisations en liaison : 18

Groupes de travail associés au TC68 :

- ISO TC68/CAG : Groupe de leadership stratégique
- ISO TC68/AG2 : Groupe consultatif
- ISO TC68/AG3 : Bonnes pratiques
- ISO TC68/AG4 : Finance durable
- ISO TC68/AG5 : Monnaies digitales des banques centrales
- ISO TC68/AG6 : Intelligence artificielle
- ISO TC68/TAG1 : FinTech
- ISO TC68/SG4 : Groupe d'étude – Communication

Activité des groupes de travail

ISO TC68/CAG - Strategic Leadership Group (SLG)

Animation : Jim Northey (USA)
Participation française : Pierre Epailard (CFONB)

Le groupe se réunit une fois par mois. Sur la période, il s'est impliqué sur différents chantiers :

- Organisation des travaux liés aux impacts CBDCs sur les normes existantes. L'utilisation d'un "tracking tool" a été mis en place pour cela.
- Dans le cadre de l'intégration de l'Ukraine aux différents comités ISO, 4 Webinars dédiés aux services financiers (TC68, SC8, SC9 et SC2) ont été préparés et organisés en juin 2023 avec le leadership de chacun des sous-comités ISO et l'aide Swift Ukraine.
- Organisation des réunions annuelles du TC68 et sous-comités et suivi des résolutions.

ISO TC68/AG2 - Best Practises

Animation : Karla McKenna (USA)
Participation française : Pierre Epailard (CFONB)

Dans le cadre de la prise en compte des devises digitales des banques centrales (CBDCs) le groupe s'est attelé en 2023 à prendre contact avec les différentes banques centrales (dont la BCE) pour préparer les aspects réglementaires et autres tels que le "KYC" (Kow Your Customer) qui pourraient intervenir.

Une liste de contacts est en cours d'élaboration par l'animatrice du groupe.

ISO TC68/AG3 - Best Practices

Animation : Jason Polis (UK)

Un code conduite avait été publié en 2020 et soumis à consultation. La France s'était opposée à cette publication du fait de redondances avec la politique ISO déjà mise en place.

En 2023 un guide "Bonnes pratiques" a été publié. Il n'a pas été approuvé par la communauté Française pour les mêmes raisons.

ISO TC68/AG4 - Sustainable Finance

Animation : Marcos Guiro (Brésil)
Participation française : Lorenzo Gaston (THALES)

Le groupe a répondu à diverses consultations mais n'a pas été très actif sur la période.

ISO TC68/AG5 - Central Bank Digital Currencies (CBDC)

Animation : Stanlay Young (Australie)
Participation française : Lorenzo Gaston (THALES)

Un travail d'analyse important a été mené en 2023 pour identifier parmi les 78 normes existantes dédiées aux services financiers, celles qui pourraient être impactées par la mise en place des monnaies digitales des banques centrales (CBDCs) et les monnaies non scripturales. Cette analyse, toujours en cours, a mobilisé bon nombre d'experts de chacun des sous-comités sur la période.

Le groupe élabore un Technical Report (TR) définissant un cadre normatif pour les crypto-assets (publiques ou privées).

Ce document inclura un chapitre "Sécurité-Cryptographie" pour lequel notre représentant est impliqué.

et plan d'action 2024

ISO TC68/AG6 - Artificial Intelligence

Animation : Jim Northey (USA)

Des propositions de liaisons avec différents organismes et comités ISO en lien avec l'Intelligence Artificielle vont être prochainement soumises à votes.

Un appel à experts est en cours.

ISO TC68/TAG1 - FinTech

Animation : Stephan Wolf (GLEIF) -

Nick Cliff (Australie)

Participation française :

William Vanobberghen (GCB)

Le groupe ne s'est pas réuni sur la période.

ISO TC68/SG4 - Communication

Animation : Paul d'Amico (USA)

La lettre trimestrielle synthétisant les activités est publiée et adressée aux membres.

RMG ISO 20022

Animation : Tagai Masayuki (USA)

Participation française : Laurent Lafeuillade (SG) - Pierre Epailard (CFONB), William Vanobberghen (GCB)

Pour rappel le RMG (Registration Management Group de l'ISO 20022) représente la communauté des utilisateurs du standard ISO 20022 et est l'organisme d'enregistrement des évolutions du standard ISO 20022.

Il supervise l'ensemble du processus d'enregistrement et assure la coordination avec l'ISO TC68/SC9 qui est propriétaire de la norme ISO 20022.

Le RMG est partenaire de l'ISO TC68 et de ses sous-comités dans le but de réunir les différents acteurs nécessaires à l'échange d'informations de qualité pour les services financiers.

Les fonctions RMG comprennent l'approbation des nouvelles justifications commerciales, la nomination et l'attribution des ressources SEG (Standard Evaluation Groups) ainsi que la résolution des problèmes et la communication liée aux activités d'enregistrement.

Les activités d'enregistrement ISO 20022 sont entreprises par une autorité d'enregistrement (RA) qui est effectuée par Swift sous contrat avec l'ISO.

Le RMG, en tant que propriétaire de la gouvernance et des procédures d'enregistrement, est en dialogue constant avec Swift pour s'assurer que les intérêts des utilisateurs sont respectés.

En 2023, un nouveau groupe SEG dédié aux API (Application Programming Interface) a été créé.

Un appel à experts pour participer à ce groupe de travail est toujours en cours.



ANNEXE CN SF

MEMBRES DE LA CN BANQUE

AFNOR
BNP PARIBAS
BPCE
CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS
CFONB
CGPME

CRÉDIT AGRICOLE
CRÉDIT MUTUEL
GROUPEMENT DES CARTES BANCAIRES CB
LA BANQUE POSTALE
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
STET
THALES

PAYS REPRÉSENTÉS A L'ISO TC68/SC2

38 pays participants

Afrique du Sud (SABS)
Allemagne (DIN)
Arabie Saoudite (SASO)
Australie (SA)
Autriche (ASI)
Bahreïn (BTMD)
Belgique (NBN)
Brésil (ABNT)
Bulgarie (BDS)
Canada (SCC)
Chine (SAC)
Chypre (CYS)
Congo (OCC)
Corée, République de (KATS)
Danemark (DS)
États-Unis (ANSI)
France (AFNOR)
Hongrie (MSZT)
Inde (BIS)
Israël (SII)
Italie (UNI)
Japon (JISC)
Luxembourg (ILNAS)
Malawi (MBS)
Nigéria (SON)
Norvège (SN)
Ouganda (UNBS)
Pays-Bas (NEN)
Pologne (PKN)
Royaume-Uni (BSI)
Russie, Fédération de (GOST R)
Singapour (SPRING SG)
Slovénie (SIST)
Suède (SIS)
Suisse (SNV)
Thaïlande (TISI)
Tunisie (INNORPI)
Turquie (TSE)

47 pays observateurs

Algérie (IANOR)
Angola (IANORQ)
Argentine (IRAM)
Arménie (SARM)
Bahamas (BBSQ)
Biélarus (BELST)
Bolivie (IBNORCA)
Botswana (BOBS)
Chili (INN)
Colombie (ICONTEC)
Côte d'Ivoire (CODINORM)
Cuba (NC)
Égypte (EOS)
Espagne (UNE)
Estonie (EVS)
Eswatini (SWASA)
Finlande (SFS)
Grèce (NQIS ELOT)
Hong Kong (ITCHKSAR)
Iran, République islamique d'(ISIRI)
Irlande (NSAI)
Islande (IST)
Kazakhstan (KAZMEMST)
Kenya (KEBS)
Lituanie (LST)
Malte (MCCAA)
Maurice (MSB)
Mauritanie (DNPQ)
Mongolie (MASM)
Monténégro (ISME)
Mozambique (INNOQ)
Namibie (NSI)
Nigéria (SON)
Pakistan (PSQCA)
Philippines (BPS)
Portugal (IPQ)
Roumanie (ASRO)
Serbie (ISS)
Seychelles (SBS)
Slovaquie (SOSMT)
Soudan (SSMO)
Sri Lanka (SLSI)
Tanzanie, République-Unie de (TBS)
Tchèque, République (UNMZ)
Ukraine (DSTU)
Zambie (ZABS)
Zimbabwe (SAZ)

ANNEXE CN SF

ORGANISATIONS EN LIAISON AVEC L'ISO TC68	CATÉGORIES DE LIAISON¹
AFCA - Asian Financial Cooperation Association	A
ANNA - Association of National Numbering Agencies	A
Banque Centrale Européenne	A
Commission Européenne	B
EPC - Conseil Européen des Paiements	A
Eurofiling	A
FIX Trading Community	A
GLEIF - Global Legal Entity Identifier Foundation	A
GRCTC - GRC Technology Centre	C
ISDA - International Swaps and Derivatives Association Inc	A
MasterCard - MasterCard International	A
OIDF - The OpenID Foundation	A
OMG - Object Management Group	A
SWIFT - Society for Worldwide Interbank Financial Telecommunication	A
UN/ECE CEFAC	B
UNHCR- Haut Commissariat aux réfugiés des Nations Unies	A
VISA - Visa International	A
XBRL International - The business reporting standard	A

1: A : organisation qui contribue aux travaux d'un comité ou sous-comité technique. Elle a accès à toute la documentation et est invitée aux réunions. Elle peut nommer des experts dans les groupes de travail

B : organisation ayant émis le souhait d'être tenue informée des travaux d'un comité ou sous-comité technique

C : organisation qui contribue et participe aux travaux d'un groupe de travail



Comité Français d'Organisation
et de Normalisation Bancaires

18, rue La Fayette – 75440 PARIS CEDEX 09

 01 48 00 50 42 •  cfonb@cfonb.fr • www.cfonb.org



Directeur de Publication et rédacteur : Pierre Epailard

Graphisme : Anne Ballerini – Sylvie Auré/ModulAssist • Photos : Pierre Epailard

Document réalisé en février 2024 • Couverture : Café Noir • Impression : La Dinamo

ISSN n° 2551-9271



CFONB

Comité Français d'Organisation
et de Normalisation Bancaires